JOURNAL FRANCFORT

AVEC PRIVILÉGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE:

DU LUNDI, 10 JUILLET 1797.

De New-Yorck, le 21 Mai.

and principles of the second of the property of the

pport

com-

s fereront rdres muon en glois, rs de ur le e s'ils

Ruffes troudans

nligé

u qui chan-

ne li-

fixés

iftra-

, il

it un

pour

oiteur

ugées

u les

abus

eaux,

entre

e, le

Sa-

qu'il

les , se

Mards

à lui

e, som

M. le

e aux

r des

re ac-

es qui

er 600

ittions

té.

Depuis quelques mois, nous nous trouvons à la veille de voir notre navigation marchande, si étendue et si florissante, tout-a-coup arretée et détruite: Et c'est de la part d'une puissance, dont nous l'attendions le moins, que le coup nous est porte. On s'est plaint des deprédations angloiles, et avec jultice: Celles des françois les surpassent de beaucoup en nombre, en importance, mais surtout en injustice et en procédes arbitraires. C'étoit peu de vexer notre navigation sur l'Océan et de rendre precaire notre communication avec l'Europe: celle avec les Antilles, notre plus grande ressource, notre debouché le plus commode, le plus tûr, le plus avantageux, est anéantie: Les plus miserables chaloupes, les barques les plus chetives, sont employees par les françois à pirater contre nous. Ceux qui à Saint-Domingue sont revêtus de l'autorité publique, en ont fait une lpéculation à leur avantage. En revanche, il règne ici un ressentiment très vis de cette conduite: On parle d'un embargo general. Le discours d'ouverture, que le président Adams a fait à la convocation extraordinaire du congrès, le 16 Mai, quoique respirant toute l'énergie de la dignité, qui convient à une nation libre et independante, paroît néanmoins ne pas tendre encore à des procedés si tranchans; Il laisse l'espoir d'un accommodement possible: Il a été publié hier dans une gazette extraordinaire: L'impression qu'il fait, est profonde, quoique diversifiée; mais en général, c'est celui de la satisfaction.

Suite du discours prononcé par M. Jean Adams.

Comme il est fouvent nécessaire, que les nations traitent ensemble pour l'avantage mutuel de leurs affaires, particulièrement pour accommoder et terminer leurs différends; et comme

elles ne sauroient traiter que par le moyen de ministres, les droits de legation sont universellement reconnus et établis par la loi et les usages des nations. Le resus, sait de la part de la France de recevoir notre ministre, est donc le resus d'un droit; mais le resus de le recevoir, avant que nous n'enssions accorde les demandes qu'elle exigeoit, et cela sans aucune discussion, sans aucun examen ni recherche préalable, c'est nous traiter, non pas en alliés, non pas en amis, non pas même en état souverain.

Avec ce procédé de la part du gouvernement françois, il est à propos de considérer, en même tems et sous un seul point-de-vue, l'audience publique donnée au dernier ministre des Etats-Unis, lorsqu'il prit congé du Directoire exécutif. Le discours du prelident découvre des sentimens encore plus alarmans que le refus de recevoir un ministre, en tant qu'ils sont plus dangereux pour notre indépendance et notre union, et qu'en même tems ce discours est studieusement marqué d'indignités envers le gouvernement des Etats-Unis: Il prouve manifestement une disposition, pour séparer le peuple des Etats Unis de son gouvernement; pour persuader, qu'ils ont respectivement des affections différentes, que le peuple est conduit par des principes et des interêts distincts de ceux de ses concitoyens qu'il a choifis lui-même et chargés de gerer leurs affaires communes; une disposition par consequent pour faire naître parmi nous des divisions fatales à notre tranquillité. - De pareilles tentatives doivent être repoussées avec une fermeté décidée, qui puisse convaincre la France et le monde entier, que nous ne fommes pas un peuple aégradé, bumilié, omme des colons, sous le poids d'un espru de crainte & d'un sentiment d'in-fégiorité; propre à wêtre que les miserables instrumenRune influence étrangère, insensible à l'honneur national, indissérent au caractère de aux intérêts d'une nasion indépendante. (La suite ci-après).

Extrait des Nouvelles de Londres, du 30 Juin.

La fanté du lord Malmesbury s'améliorant de jour en jour, nous avons l'espoir de le voir partir bientôt pour se rendre à Lille; il a déjà prêté son serment dans les formes acoûtumées.

Deux des condamnés du Pempée ont subi leur jugement le 28 de ce mois; S. M. a fait grace aux deux autres, et a commué la peine de mort en un emprisonnement. En conséquence des ordres de l'amirauté, Parkner a été embarqué pour Sheerness, où il sera exécuté. La cour martiale procède au jugement des autres délégués.

Le commodore Sir J. B. Warren a mis à la voile le 28 de ce mois, pour aller croîfer sur

les côtes de France.

Les 3 pour cent consolidés sont à 54 %.

De Lisbone, le 10 Juin.

On est resté pendant plusieurs jours dans l'espoir de voir terminer les différens avec l'Espagne, et on avoit déjà suspendu différens préparatifs; maistout-à-coup les négociations ont cessé pour deux causes très-essentielles, à ce qu'on dit. D'abord on s'est resusé tout net de renoncer à l'alliance avec les Anglois; ensuite on n'a pas voulu accéder au traité avec la république françoise; c'est la même chose qu'on avoit proposé à Paris à notre envoyé, et qu'on reproduisoit aujourd'hui en entier pour le faire figner sous la médiation de l'Espagne.

En général, ici on est très-mecontent de la guerre qui paroît inévitable. Le commerce éprouve des pertes très fréquentes.

De Rome , le 23 Juin.

Le Saint-Père est toujours un peu incommodé; cependant il continue de s'occuper des affaires avec les ministres.—Lundi dernier, M. le général de Colli ent son audience de congé de S. S. et le jour suivant il se mit en route pour Naples. L'on apprend de cette dernière ville, que S. A. R. l'archiduchesse Clementine est heureusement arrivée le 18 de ce mois à Mansredonia. Le 15, il a été publié à Naples un édit qui désend, sons des peines sévères, les clubs et toute espèce d'assemblée de ce genre, soit entre les sujets de S. M. soit entre les étrangers établis dans le royaume, on les voyageurs qui s'y trouvent.

De Venise, le 30 Juin.

Le citoyen Mengoti, qui avoit été envoyé

palité, est de retour ici. Les nouvelles qu'il a rapportées relativement à notre sort futur, ne sont pas encore connues; mais l'on assure qu'elles ne sont nullement favorables. Le citoyen Sansermo, qui se rendoit à Paris en qualité d'ambassadeur, n'a pas été plus loin que Milan, Buonaparte lui ayant insinué que sa mission seroit inutile, puisque l'on avoit déjà entièrement réglé ce qui concernoit Venise, la Terre-Ferme et les autres provinces Vénitiennes. Le commandant en chef ajouta qu'il désireroit avoir près de lui l'ex-patricien Bataglia, pour lequel il avoit beaucoup d'estime. Hier, la municipalité s'est assemblée, et elle a résolu de satisfaire à la demande de Buonaparte en lui envoyant le dit Bataglia.

L'on croit ici assez généralement, que notre ville & la plus grande partie de la Terre-Ferme Vénitienne passerons sous la domination autrichienne, en compensation de la Lombardie & des Pays Bas. En attendant, l'on a occupe à rassembler une somme de deux millions de ducâts, dont la majeure partie servina à acquiter la contribution sixée dans le traité de paix avec les françois.

Le bruit court qu'un corps de troupes impériales se trouve dans les environs de Brescia; cette ville allarmée a envoyé aussité une déparation à Buonaparte, & elle a sais des préparatifs de désense,

L'on dit que le conful françois à Sebenico a été affassiné avec sa famille. Une autre nouvelle, qui paroit foit hasardée, c'est qu'une troupe considérable de Turcs & de Montenegrins se sont réunis aux habitans de Catarro en Dalmatico & qu'il y a maintenant dans cette province 30 mille hommes sous les armes qui résusent de recevoir aucunes troupes étrangères, soit autrichiennes, soit françoises.

D'Udine, le 28 Juin.

La nouvelle municipalité a été installée ici fur le même pied que celles des autres provinces Vénitiennes.

La cavalerie de la division françoise de Dugnan commencera à partir d'ici le 30 pour Pordenone; l'on croit qu'elle sera suivie de celle des divisions Victor et Bernadotte.

L'on apprend de Trieste, qu'il y a été embarqué beaucoup de troupes autrichiennes que l'on croit destinées pour la Polesine Vénitienne, d'autres disent pour Zara en Dalmatie.

Le corps sous les ordres du général de Terzi continue de s'avancer; trois régimens sont déjà dans les environs de Gorice; les troupes impériales qui se trouvoient déjà près de cetse ville, ont été forcées par le mauvais tems de lever leur camp, & de prendre des cantonnemens dans les villages vossins.

De Berlin , le 1 Juilles.

L'on assure que le Roi, après avoir pris les eaux à Pirmont, entreprendra encore un autre voyage.

M. le marquis de Luchesini, ministre d'Etat, est parti cette semaine pour se rendre dans la Silézie et la Prusse Méridionale.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 3 Juilles.

il a

, ne

fure

ci-

en

que

e fa

déjà

ile,

éni-

ju'il

ata-

me.

le a

arte

&c 12

erong

le la

upe à

dans

trou-

a fais

assiné

nafar-

onte-

paties

hom-

trous

e ici

pro-

Du-Por-

celle

em

que

nne,

tinue

ns de

près le le-

s les

les

utre

Ltat,

is la

On se disoit, depuis quelques jours, à l'oreille, que trois ministres avoient obienu leur démission; que Barthélemi, Barras et même Carnot avoient engagé leur parole à plusieurs députés, que Rhédon succéderoit à Truguet, Desmeunier à Merlin, et Bourgoing à Charles -Lacroix; un journal donne aujourd'hui ces places à Lehoe, Desmeunier et Talleyran-Périgord.

Le nombre des clubs, dans Paris, s'accroît chaque jour. Il vient de s'en former un nouveau fous le titre de Club des Martyrs, dans lequel on n'admet que des patriotes qui ont éprouvé quelque perfécution, par exemple tous les échappés du camp de Grenelle, des frères et amis de Vendôme, etc.

Caen et Paris viennent d'imiter l'exemple de Rouen; leurs tribunaux criminels ont élargi des prêtres infermentés, déportés et rentrés. Si le corps législatif ne se hâte, le retour des bannis aura précédé son décret.

La voiture du plénipotentiaire Letourneur de la Manche a versé en arrivant à Liste. Madame Letourneur a eu une épaule démise de cet accident. On craint que les conférences sur la paix ne soient retardées à cause de cette chûte, qui est d'un très mauvais augure. (Quordienne.)

Tout est maintenant caricature en France. On vient de caricaturer la légation qui a été envoyée à Lille. Pléville a égaré sa jambe de bois; il paroît sauter sur un pied et demander à tous les passans: Où est donc Lesourneur? où est donc Lesourneur?

Le contre-amiral Brueys doit partir de Toulon au premier vent favorable avec une division de deux vaisseaux et trois frégates pour aller à Venise, où il prendra le commandement de la slotte navale que l'on arme avec toute la celérité possible; il a embarqué des provisions immentes en munitions de guerre, de manière que l'objet de sa mission est celui d'aller chercher la slotte de Venise pour la conduire dans le port de Toulon.

Il vient de mourir, sur la section de la Butte des-Moulins, un nommé Gobert, agent bien actif des jacobins. Ce
malheureux, au lit de la mort, a consessé tous ses crimes
à ceux qui l'ensouroient; dans les missions dont il étoir
chargé pour le Midi, il eur plusieurs sois celle d'assailles
des individus qui lui, étoient désgnés, & jamais il ne
manqua son coup. Ce scélérat, avertti par la mort qu'il est
un Dieu vengeur des forsaits, a demandé un prêtre. Ses
amis lui ont anvoyé un sermenté, il l'a resusé; & a exigé
qu'on sui en sit venir un qui n'est pas trahi ses devoirs.

A Vitry-le François, un autre jacobin qui avoit cru res

A Vitry le François, un autre jacobin qui avoit cru ruer sa conscience en profanant les objets vénérés par les catholiques, vient de saire amende honorable aux pieds des autels. C'est devant ses concitoyens, les pieds nuds, un cierge à la main, qu'il a demandé pardon à Dieu & aux hommes. Les victimes de ses fureurs pleuroient en le contemplant, & ces pleurs attestoient le pouvoir de la religion,

Conseil des 500. - Fin de la Séance du 30.

Les commissaires de la trésorerie nationale écrivent qu'ils viennent de recevoir un million de l'armée d'Italie, par les ordres du commilfaire ordonnateur en chef de cette armée; mais au moment où les besoins de la trésorerie sont extrêmement pressans et son service difficile, elle a appris avec surprise qu'un autre million étoit, par le même commissaire Villemansy, adressé à Toulon, ainsi que 500 mille livres à l'armée de Sambre et Meuse, et 250 mille livres à l'armée des Alpes. La tréforerie réclame l'exercice des droits qui lui sont assurés par la constitution, et qui lui assurent la faculté d'ordonner de la disposition des fonds. Elle a écrit à Toulon, et a donné l'ordre le plus précis au receveur du département de ne point toucher le million, de n'en rien distraire, et d'envoyer surle-champ le tout à Paris. Cependant la trélorerie vient également d'apprendre que le ministre de la marine destinoit la somme envoyée à Toulon à une expédition secrète. La trésorerie demande où le ministre a cru pouvoir prendre le droit de disposer ainsi des fonds publics. Dans cet état de choses, elle s'adresse au corps législatif, qui renvoie la lettre à sa commission des finances.

Un membre, au nom de la commission des colonies, propose d'autoriser le Directoire à envoyer quatre nouveaux agens à la Guyane et aux isles du Vent. Après quelques débats, le projet est adopté. Il sera envoyé au Directoire un message pour lui demander des renseignemens sur la situation de ces colonies.

L'on reprend la discussion sur le projet de Gilbert. Bonaventure plaide avec non moins de chaleur que Betz la cause des créanciers Belges, et sait tous ses efforts pour les sauver de l'aliénation.

Ozun répond que la justice doit être égale pour tous les départemens, il faut bien, dit-il, que la Belgique se familiarise avec le grand livre, puisque tant de françois n'ont en que leur inscription sur ce grand livre pour indemnité.

La discussion est encore ajournée.

De Bruxelles, le 4 Juillet.

L'on mande de Lille que la municipalité a fait émaner une proclamation, par laquelle elle prescrit les formalités à observer lors de l'arrivée des plénipotentiaires respectifs: leur entrée ser annoncée par des décharges multipliées de l'artillerie des remparts; ils désileront au milieur d'une double haie de troupes de ligne et de gardes nationales, depuis la porte de la ville jusqu'à l'endroit destiné pour leur logement; il sera donné une garde d'honneur aux présents.

dens des deux légations. Le jour de cette heureule réunion fera marqué par des fêtes publiques. L'on a appris par la même voie que l'effervescence populaire qui s'étoit mani-festée à Cambrai et dans les environs, est entièrement calmée; mais plusieurs personnes de la classe des nouveaux riches, ont été les vic-

times de la fureur du peuple.

Nous apprenons de la Flandre maritime, que les troupes qui y sont arrivées ont été concentrées dans les environs de Dunkerque, afin de pouvoir être embarquées au premier ordre. Cependant l'on a remarqué que les travaux et preparatifs font beaucoup ralentis dans ce port; ce qui fait croire que l'expédition maritime est au moins suspendue. Il eut été d'ailleurs très difficile d'opérer la jonction de l'armement de Dunkerque avec la flotte hollandoise du Texel, puisque celle-ci se trouve étroitement bloquée par une escadre angloise très nombreuse, sous les ordres de l'amiral Duncan.

L'on assure que le corps sous les ordres du général Richepanie, qui occupe le pays situé entre Meule et Rhin, va être encore augmenté par plusieurs mille hommes, et qu'il servira à former un cordon le long de la Meufe, lequel s'étendra jusqu'à la ci-devant province de Luxembourg, où il communiquera avec les

troupes qui y sont concentrées.

La fermeté qu'a montré l'administration départementale de la Lys, au sujet des réquisitions, a fait suspendre l'exécution militaire dont tout le département étoit menacé; les commissaires de guerre n'ont point ofé prendre fur eux la responsabilité des malheurs qui auroient pû résulter d'une pareille mesure, l'administration aiant défendu à toutes les municipalités de son ressort d'obéir à aucune réquifition ou ordres quelconques qui seroient donnés par les commandans de la force armée. L'on attend avec impatience ce que le gouvernement décidera sur cette lutte entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire.

Le cardinal archevêque de Malines ayant été injustement privé jusqu'à présent des revenus de ses bénéfices et de ses biens, vient d'y être réintégré par l'administration municipale de

Malines.

De Hanovre, le 30 Juin.

S. A. R. le Prince Adolphe est reparti d'ici, avant hier, pour le corps d'armée qui protège la ligne de démarcation. M. le général comte de Walmoden Grimborn, commandant des troupes Hanovriennes qui font partie de ce corps, a'y est également rendu de rechef. Tous ceux qui avoient obtenu des congés, doivent rejoindre leurs régimens.

La Princesse douairière de Mecklenbourg-Strelitz est passée par cette ville pour se rendre à Pirmont.

Le congrès de Hildesheim a suspendu instantanement les léances, après avoir assuré pour quelques mois l'approvisionnement des troupes; l'on a lujet d'esperer que dans cet intervalle les affaires générales seront arrangées et terminées définitivement de la manière la plus heureuse, et que la retraite des armées respectives s'ensuivra. Le digne ministre, M. de Dohm, dont la fanté se trouve affoiblie par ses travaux qui ont eu un effet si salutaire pour le nord de l'Allemagne, a obtenu la permission du Roi son maitre, de se rendre pour quelques semaimes aux bains de Neudorff.

De Strasbourg , le 5 Juilles.

Avant-hier, le bruit se répandit ici qu'il y avoit eu une insurrection à Paris, dirigée principalement contre la réunion de Clichy, et contre les députés du nouveau tiers, que plu-fieurs de ces derniers avoient été massacrés dans le tumulte etc. Hier, l'on a acquis la certitude que cette nouvelle étoit absolument

Suivant les lettres de la Suisse, le canton de Zurich a écrit, au nom de la ligue helvetique, au general Buonaparte, et l'a prié de s'expliquer d'une manière plus précie lur le passage à travers le Bas-Valais qu'il a demandé. Du reste, rien ne paroît devoir troubler l'harmonie qui règne entre les Treize cantons et la France. Buonaparte, lors de la tournée qu'il a faite sur les frontières de la Lombardie du côté de l'ugano, s'est abonché avec les représentans Suisses, et les a traités de la manière la plus amicale; ce commandant en chef a même donné dans cette cocasion une preuve de son respect pour la neutralité de Suisses; il fit déposer les armes sur la frontière aux 50 hussards qui l'accompagnent partout.

hullards qui l'accompagnent partout.

L'affaire de St. Gall parqui être sur le point de s'arranger; les représentans des communes ont entamé des conférences avec les députés des quatre cantons médiateurs: Zurich, Lucern, Sowitz & Glaris; ils demandent justice & principalement le maintien de l'accord passe l'année dernière avec le Prince Abbé; ce dernier s'est retiré à Cons-

L'assemblée générale des treize cantons a commencé le rer de ce mois ses séances à Frauenfeld. Le citoyen La-quiante, premier secrétaire de l'ambassade françoise à Bâle, s'y est rendu pour veiller aux întérêts de sa république.

De Weizlar , le 8 Juillet

Le général de division Lemoine est parti aujourd'hui avec son quartier-général pour Liège. Il a été aussitôt remplacé par trois compagnies de la division de Grenier arrivées de la Basse-